

Protocole à suivre durant la période des examens de la session de rattrapage

Enseignants de la FSEG Sfax

Conformément à l'arrêté du ministre de la santé datant du 21 août 2020 concernant l'obligation du port du masque dans les espaces et lieux publics et au protocole sanitaire général pour la rentrée scolaire et universitaire 2020-2021, un protocole précis sera déployé lors de la période des examens de la session de rattrapage.

A cet effet, la faculté a reconduit l'ensemble du dispositif mis en oeuvre lors de la session principale (désinfection systématique des salles, affichage de sensibilisation et d'information, circuits de circulation au sein de la faculté, ...). En plus de ces mesures générales, le protocole suivant sera déployé lors de la période des examens :

Accès à la faculté :

- Lors de la période des examens (du 03 Septembre 2020 au 11 Septembre 2020), l'accès des enseignants à la faculté se fera uniquement par la porte arrière. (L'entrée principale sera réservée uniquement pour les étudiants et le personnel administratif).
- Les passerelles en voiture entre les deux parkings ne seront pas possibles.
- A la porte d'entrée réservée aux enseignants, une prise de température sera effectuée systématiquement ainsi que la distribution d'un masque lavable (en cas de besoin). Il serait préférable de porter un masque à l'arrivée.
- Le port du masque est obligatoire dès l'accès à la faculté (pour votre sécurité et pour donner l'exemple aux étudiants).

Tirage des examens :

- Le tirage des sujets d'examen se fait 48h avant chaque épreuve et ce chaque jour de 9h à 13h.
- La présence dans le service du tirage est restreinte uniquement à un seul enseignant à la fois et les regroupements au hall de tout le service de tirage ne sont pas permis.

Lors de la surveillance :

- Pour respecter le protocole sanitaire limitant l'accès au comptoir à un seul enseignant à la fois, les enseignants sont priés de se présenter 30 mn à l'avance pour récupérer les sujets d'examen en respectant le marquage au sol pour préserver la

distance de sécurité.

- L'accès aux salles se fera en respectant les circuits de circulation spécifiés par le marquage au sol.
- Chaque enseignant aura avec le paquet d'examen à surveiller un flacon de gel pour les besoins de l'enseignant surveillant et des étudiants en salle. Le flacon sera remis à la scolarité avec les copies d'examen après la surveillance.
- Lors de l'accès à la salle d'examen l'enseignant surveillant dépose le sujet de l'examen, les feuilles de l'examen et la liste d'émargement sur une table accessible. Une fois les étudiants ont déposé leurs affaires, ils sont appelés, un par un, à se servir et à signer la liste d'émargement.
- Il est strictement interdit tout échange de fourniture entre étudiants (calculatrice, style, correcteur, ...).
- Durant la surveillance, deux numéros de téléphone seront mis à votre disposition en cas de besoin :
 - o Mr. Dhaker Rebai, secrétaire général : 98636256
 - o Mr Mourad Ben Yahia, scolarité : 93208950
- Durant toute la période, merci de veiller à l'application des consignes de sécurité sanitaire affichées dans l'espace de la faculté et communiqués sur le site web de la faculté.

Correction des copies d'examen :

- Les enseignants sont invités à récupérer les copies d'examen **48h** après la date de l'examen et ce chaque jour de 11h à 14h30.
- La remise des copies corrigées doit avoir lieu dans un délai de **72h**.

Lors des soutenances :

- Comme précédemment signalé, **les soutenances seront toutes fermées et l'accès est réservé uniquement pour les membres de jury et le candidat, en respectant les consignes de sécurité et la distance de sécurité.**
- Les plannings des soutenances seront fixés par les directeurs de département et les responsables de master en coordination avec l'administration (Mme Sameh Arfa)